Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 6

Rubrik: Le jardin de l'abeille ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

993	Girard Edward, Sévery (Sect. Cossonay)	1922	gobelet
8198	Cardinaux Philippe, Châtel-St-Denis (La Veveyse)	1904	plat
8209	Monney Joseph, Châtel-St-Denis (Sect. La Veveyse)	1907	plat
4084	Hirschy Jean, Le Crêt du Locle (Montagnes Neuch.)	1922	gobelet
4092	Burren Aurèle, Le Locle (Sect. Montagnes-Neuch.)	1922	gobelet
3988	Ducommun Nestor, Les Brenets (Montagnes-Neuch.)	1922	gobelet
2871	Francelet Charles, Duillier (Sect. Nyon)	1922	gobelet
2897	Simond Paul, Givrins (Sect. Nyon)	1922	gobelet
2882	Baumgartner Alfred, Gimel (Sect. Nyon)	1922	gobelet
2941	Luginbühl David, Mies (Sect. Nyon)	1922	gobelet
2932	Bassin Edmond, Marchissy (Sect. Nyon)	1922	gobelet
2886	Bignens Henri, Gingins (Sect. Nyon)	1907	plat
1664	Buffat Alphonse, Vuarrens (Sect. Gros de Vaud)	1922	gobelet
1576	Curchod Élie, Dommartin (Sect. Gros de Vaud)	1910	gobelet
1632	Milliaud René, Penthéréaz (Sect. Gros de Vaud)	1920	gobelet
2518	Burla Edmond, Orzens (Sect. La Menthue)	1922	gobelet
9545	Chételat Théophile, Corban (Sect. Jura-Nord)	1922	gobelet
9634	Aubry Joseph, Glovelier (Sect. Jura-Nord)	1922	gobelet
1884	Gilliéron Jean-Louis, Mézières (Sect. Jorat)	1922	gobelet
494	Bigler Emile, Donatyre (Sect. Avenches)	1922	gobelet
501	Hagner Henri, Faoug (Sect. Avenches)	1922	gobelet
9105	Romy Edouard, Sonvillier (Sect. Erguel-Prévôté)	1921	gobelet
9040	Bühler Charles, Renan (Sect. Erguel-Prévôté)	1922	gobelet
9123	Walther Otto, Tavannes (Sect. Erguel-Prévôté)	1917	gobelet
647	Barthlomé Frédéric, Rossens (Sect. Basse-Broye)	1917	gobelet
597	Nicollier Robert, Corcelles (Sect. Basse-Broye)	1921	gobelet
567	Thonney Alfred, Trey (Sect. Basse-Broye)	1921	gobelet
602	Rapin-Cherbuin G., Corcelles (Sect. Basse-Broye)	1922	gobelet
649	Blanc Henri, Missy (Sect. Basse-Broye)	1922	gobelet
654	Jaccaud Fernand, Payerne (Sect. Basse-Broye)	1922	gobelet

Vuarrengel 11. 2. 1957.

Le préposé aux vétérans S.A.R. (par intérim)
Aug. Gonet.

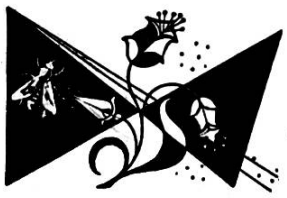

LE JARDIN DE L'ABEILLE

Les fleurs, les abeilles... et nous

Sourire avec une pointe de mépris, telle a été la réaction de M. O. B. quand je l'ai invité à planter quelques espèces mellifères dans son rucher et dans son grand jardin.

Pour vous mettre dans l'ambiance, je dois vous confier que M. O. B. est un apiculteur bien connu, à la fois amateur et professionnel. Il a environ cinquante ruches, bien tenues, relativement bien soignées, surtout si l'année a été bonne. L'année passée, par exemple, il a délibérément rangé ses brosses et sa peinture à cause de son déficit: notre ami tient compte de tout et enregistre méticuleusement sur son

carnet ses recettes et ses dépenses. Il a décidé une fois pour toutes que le solde de sa balance devait toujours laisser ressortir un bénéfice.

En 1955, les affaires avaient été bonnes et O. avait mis de l'argent « de côté », mais il a dû puiser dans ses réserves pour nourrir ses mouches en 1956, si bien qu'il leur a refusé le coup de peinture jugé somptuaire. Vous pensez bien que, dans ces conditions, il m'a immédiatement contré quand je l'ai invité à planter des fleurs dans son rucher.

« Ça ne sert à rien » : telle fut sa réponse lapidaire à ma brillante et poétique démonstration.

On sait très bien que les trois plants de Lavandin que je lui apportais ne suffiraient pas à créer une miellée sensationnelle et que le rapport serait, sinon égal, tout au moins voisin de zéro. Mais enfin ! Ne pensez-vous pas que les fleurs apportent un peu de beauté, un peu de poésie au sein du rucher ? N'est-il pas plaisant de voir nos abeilles butiner sur ces fleurs que nous avons plantées ?

Qu'on soit professionnel ou amateur, il y a toujours de la place au rucher pour planter quelques espèces vivaces de bonne venue qui ont l'avantage d'intéresser nos abeilles. A ce sujet, j'ai le plaisir de vous donner aujourd'hui quelques idées dont vous pourrez tirer le profit que vous voudrez.

Il existe beaucoup de plantes mellifères d'utilisation facile au rucher ou à proximité du rucher :

1) Le Cotonéaster à fleurs qui produit en arrière-saison des petites boules rouges, peut avantageusement être utilisé entre les rangées de ruches, mais il faut prendre soin de conduire les tiges qui naturellement prennent une position horizontale. On les redressera donc pour former une petite haie qui se couvrira de fleurs très mellifères pendant le mois de mai.

2) Le Sidalcea de la famille des Malvacées est une jolie plante vivace qui produit pendant toute la belle saison de très nombreuses hampes florales à corolles rosées de très bel effet. Les abeilles ne cessent pas de visiter ces fleurs très nombreuses dont la gelée seule tarit la production. On peut utiliser cette espèce en bordure du rucher ou même entre les lignes de ruches, bien que cette plante ait aussi sa place dans tout jardin de ville ou de campagne.

3) Le Géranium Bleu, race améliorée du Géranium Montana, se présente en touffes dont le feuillage forme une boule élégante d'où s'élèvent en juin de nombreuses hampes florales à fleurs bleues très mellifères visitées de l'aube au crépuscule par d'innombrables abeilles. On peut utiliser cette plante dans tous les ruchers et tous les jardins.

La plantation de ces espèces nous permettra d'enjoliver notre rucher ou notre jardin et nous aurons le plaisir de les voir visiter par nos abeilles. Nous aurons ainsi atteint deux buts à peu de frais : l'esthétique de notre rucher y gagnera et nos abeilles y trouveront quelque chose à glaner.

Nous aurons l'occasion de nous entretenir encore de quelques autres plantes mellifères, annuelles ou vivaces.

Tiré de l'« Abeille de France ».

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour juin 1957

Une fois de plus, nous pouvons constater que les années par trop précoces ne sont pas les meilleures. Après un mois de mars où tous les espoirs étaient permis, où nos ruchées se développaient avec une rapidité rarement constatée, avril nous arrosait déjà de sa douche glacée. Les populations se resserraient, la reine abandonnait les rayons extérieurs du nid à couvain et ne pondait plus qu'au centre de la ruche. Prévoyait-elle déjà les désastreuses gelées de mai ? Ce qui est certain, c'est que le temps glacial de ce début de mai, la bise noire et même la neige jusqu'en plaine au matin du 7 n'ont pas permis à nos avettes de profiter de la floraison des vergers et colzas comme nous l'avions souhaité. Il semblait, en cours de journée, que par moment elles récoltaient grand train ; on pouvait les voir tomber sur la planchette d'envol, la manquer même dans leur vol lourd et plané et passé dessous, mais le soir, alors que plein d'espoir nous allions mettre la bascule au point, nous devions constater que les apports étaient minimes et avaient à peine suffi à l'entretien de la colonie. Dans certaines régions cependant, les hausses se sont emplies sur la dent-de-lion et quelques heureux collègues vont pouvoir entendre le bruit si doux de l'extracteur. Que ceux qui n'ont pas cette chance se disent que l'année n'en est qu'à son début et qu'une belle miellée peut encore venir remplir ces hausses restées désespérément vides. Les corps de ruche par contre sont fort jolis et le pollen s'y trouve particulièrement abondant.

Mon cher débutant, les quelques renseignements reçus nous laissent penser que, cette année, les essaims sont rares. Raison de plus pour bien soigner ceux qui nous arrivent. Aussi allons-nous reprendre ce sujet, déjà abordé en mai.

Dans ces derniers « Conseils », nous avons essayé de vous indiquer comment il fallait s'y prendre pour cueillir et enrucher un essaim. Voyons maintenant comment le soigner, le conduire, afin d'obtenir une excellente ruche pour la saison prochaine.

Nous avons déjà dit qu'un essaim doit toujours être logé sur cires gaufrées et que nous devons profiter au maximum de sa fièvre de bâtir ; qu'il doit toujours avoir le nourrisseur garni afin de lui permettre de trouver les provisions nécessaires à l'élaboration de la cire et garnir les nouveaux rayons qu'il érige ; nous vous avons aussi bien recommandé de ne jamais... brasser les rayons sous prétexte de les faire construire avec plus de rapidité. Dans un essaim, les abeilles bien approvisionnées mettent tout leur cœur à bâtir, et, en interchangeant les rayons, on ne fait en somme que de saboter leur travail. Elles construiront alors des rayons de toutes épaisseurs, rayons qui deviendront difficilement interchangeables par la suite. Nous ne nous lasserons de répéter que pendant tout le temps que dure la construction des rayons, ceux-là ne doivent, sous aucun prétexte, changer de place afin d'être parfaitement réguliers. Si vous êtes incrédules, faites l'essai avec l'un de vos essaims, et nous sommes bien persuadé que plus jamais vous ne pratiquerez d'une autre manière.

De très nombreux ouvrages apicoles recommandent de changer immédiatement la reine d'un essaim primaire. Est-ce bien nécessaire ? ou, au dire de certains, faut-il s'en garder ?

Ce sont les fortes ruches qui généralement essaiment. Donc, celles qui possèdent d'excellentes reines. D'autre part, il est rare qu'une colonie ayant une reine d'un ou deux ans jette un essaim. La reine qui quitte la ruche avec un essaim primaire n'est donc plus de première jeunesse et a en général trois ou quatre ans ; elle ne permet donc plus d'espérer beaucoup, car elle arrive très probablement sur son déclin. Encore capable, au moment de l'essaimage, de reconstituer une forte population, quelle sera l'ampleur de sa ponte en automne ou au printemps prochain ? Nous pensons donc que : encore excellente au moment de l'essaimage, il ne paraît pas logique de la tuer immédiatement. Laissons-la donc reconstituer une belle colonie, et, suivant son comportement lors de la ponte de juillet-août, nous aviserons.

Les colonies qui essaiment préparent généralement de nombreux alvéoles royaux. Un seul d'entre eux sera utile à la ruche et donnera naissance à une nouvelle majesté. Tous les autres seront détruits, à moins que de nouveaux essaims ne quittent la ruche. Ces essaims dits secondaires sont très volages et ne restent que fort rarement dans les parages du rucher. S'ils se posent, ce n'est que pour un instant, et bien vite, ils reprennent la clé des champs. Pour éviter ces départs inopinés et se préparer une ou deux ruchettes de réserve, on peut

fort bien utiliser ces alvéoles en surnombre et cela sans introduire au rucher, comme on le prétend si facilement, la rage de l'essaimage.

Pour cela, mon cher débutant, il n'est pas besoin d'un matériel monstre et compliqué : deux ou trois ruchettes à cinq ou six grands cadres suffiront. Voici comment procéder :

Le jour de l'essaimage ou le lendemain, vous visitez votre souche à fond, en ayant soin de bien repérer les alvéoles royaux et de planter sur le porte-rayon autant de punaises que le cadre ne possède de ces cellules royales. Il est alors aisé de constater combien d'alvéoles on dispose et combien de rayons les portent. Le quatrième jour après le départ de l'essaim ou même plus tôt si vous le désirez, vous placez les ruchettes collées à votre ruche, une de chaque côté, le trou de vol tourné vers l'arrière et ouvert au passage d'une abeille. Dans chacune des ruchettes vous aurez mis : une cire et un cadre de provisions, miel et pollen, puis une partition. Vous découvrez alors votre ruche et mettez au centre dans chaque ruchette un rayon avec alvéoles royaux (si possible deux) et un autre rayon de couvain naissant avec leurs abeilles ; vous secouez encore un cadre d'abeilles car il faut que les nuclei soient très bien peuplés. Rapidement, vous mettez le nourrisseur en place et refermez. Vous pouvez compléter la souche en introduisant deux ou trois rayons bâtis. Est-il nécessaire de vous dire qu'il faut aussi qu'il reste des alvéoles dans la ruche essaimeuse pour que puisse y naître une nouvelle reine, cependant, le risque de voir partir des essaims secondaires sera pour ainsi dire nul en raison de la saignée subie par la souche.

Mon cher débutant, les ruchettes restant ouvertes, les butineuses, au sortir de la ruchette auront vite repéré leur ruche, et, au retour de la récolte, c'est dans la souche qu'elles se rendront. Les ruchettes vont donc peu à peu perdre les butineuses et leur population ne comptera bientôt plus que de jeunes abeilles. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de secouer le troisième cadre. Les ruchettes resteront en place pendant quatre ou cinq semaines. On pourra ensuite les transporter deux ou trois jours en cave avant de les mettre à leur place définitive.

On peut aussi profiter des alvéoles royaux en surnombre pour changer les reines des colonies. Le plus difficile dans cette opération est la recherche de la vieille reine. Au moment où la population est à son maximum, il est souvent en effet très mal aisé de repérer, parmi des dizaines de milliers d'insectes, la mère qui souvent effrayée va se loger sur les parois de la ruche ou dans ses angles. Pour avoir quelque chance de succès, voici ce que nous vous proposons :

1. Avec le moins de fumée possible et au début de l'après-midi, enlever la hausse et la déposer entre deux matelas pour ne pas que les abeilles qu'elle contient puissent sortir et aussi afin d'éviter un commencement de pillage.

2. Recouvrir le corps de ruche à demi avec une toile et commencer la visite cadre après cadre en partant à main droite. Souvenons-nous que la reine se tient généralement au centre du nid à couvain au début de la matinée, passe ensuite sur la gauche pour revenir sur la droite dans l'après-midi. Elle se trouvera de préférence sur les rayons possédant du couvain ouvert et de la ponte fraîche, très rarement sur un rayon dont le couvain est complètement operculé. Si la reine n'a pas été découverte lors de la première visite des rayons, on peut encore les examiner en revenant en arrière, mais il est inutile de s'entêter car il est probable qu'elle s'est cachée et ne reviendra sur les rayons que lorsque la ruche sera refermée. Il est de beaucoup préférable de reprendre la visite trois ou quatre heures après ou même le lendemain.

3. La reine trouvée et tuée, on peut placer immédiatement une cellule royale que l'on protègera au moyen d'un cupule Perret-Maisonneuve. Ainsi protégée, les abeilles ne peuvent la ronger et il y a nonante chances sur cent pour qu'elle éclose normalement.

4. Attendre une dizaine de jours avant de vérifier si la jeune reine est en ponte et ne pas insister pour la voir.

Plusieurs apiculteurs nous demandent de redonner le procédé d'introduction des reines au moyen du nitrate d'ammonium. Rappelons que le nitrate d'ammonium à utiliser au rucher doit être pur, c'est-à-dire acheté dans une droguerie.

Pour l'introduction des reines, voici comment procéder :

a) s'assurer que la colonie est bien orpheline ;

b) préparer l'enfumoir avec un fort brasier et la dose de nitrate nécessaire, soit 5 grammes ;

c) au moment de l'opération, activer l'enfumoir, verser le nitrate sur le brasier, refermer rapidement l'enfumoir et donner trois ou quatre bouffées de fumée par le trou de vol ;

d) attendre cinq minutes et introduire la reine par le trou de vol ou le haut des rayons, mais en prenant toutes les précautions pour qu'elle ne s'envole pas au dehors de la ruche ;

e) découvrir la ruche partiellement pour permettre l'aération et le retour des abeilles à la vie ;

f) ne visiter que quelques jours plus tard pour vérifier la ponte de la reine.

Gingins, ce 17 mai 1957. *M. Soavi.*

Le renouvellement naturel des reines ouvre la porte à tous les aléas. Cela suffit pour qu'il soit condamné. Perret-Maisonneuve.